

Plaidoyer pour l'étude de la profession policière en Suisse



Par Michaël Meyer
Sociologue à l'Université de Lausanne



Par David Pichonnaz
Sociologue à l'Université de Fribourg et
chercheur associé à la London City University

De plus en plus de sociologues mènent des recherches sur la police. Parallèlement, des policiers conduisent des études en interne sur des thématiques sociologiques. A partir de ce constat, nous suggérons des pistes pour un partenariat entre monde policier et monde académique, avec un but commun : mieux comprendre la police et la société dans laquelle elle agit.

Si de nombreuses recherches et expertises s'intéressent aux crimes et aux délits, moins nombreux sont les travaux qui ont entrepris de décrire finement et d'analyser les policiers et leur travail. La sociologie s'intéresse pourtant depuis longtemps au travail et aux groupes professionnels, mais les recherches consacrées spécifiquement à la profession policière restent rares, en particulier en Suisse. Bien que les chercheurs anglo-américains se soient consacrés dès l'après-guerre à l'étude de la police, il a fallu attendre les années 80 pour que des sociologues français suivent leurs traces. A ce titre, les travaux pionniers de Dominique Monjardet sont les plus connus.¹

Or, aujourd'hui, plus de 25 ans après son « plaidoyer pour l'analyse sociologique de la police »², force est de constater que la Suisse n'a pas suivi cette voie. Si par le passé la méfiance et les stéréotypes réciproques entre policiers et chercheurs pouvaient expliquer cette lacune, la situation est à présent différente. Les rapprochements sont d'autant plus souhaitables que l'approche sociologique se focalise sur les relations, dans toutes leurs expressions : relations interpersonnelles, relations de travail, relations de service, rela-

tions de pouvoir. Cette spécificité de la sociologie entre en écho avec la nature éminemment relationnelle du travail policier.

Une science des relations sociales

La sociologie est en effet une science humaine qui étudie les comportements individuels, mais en partant du principe que ceux-ci ne sont compréhensibles qu'à partir des diverses formes de relations que les individus entretiennent les uns avec les autres. Les sociologues considèrent que ces relations sont sociales, car elles engagent non seulement des individus, mais aussi les contextes dans lesquels ils agissent et les groupes auxquels ils appartiennent (familles, professions, générations, associations, etc.)³. Ces appartenances produisent des identités, des valeurs, des normes qui règlent nos vies quotidiennes, et auxquelles la sociologie porte une attention particulière. En tant que science, elle étudie les groupes humains à travers une démarche qui se veut neutre et objective, c'est-à-dire dépassant les stéréotypes et les préjugés. Tout en évitant les jugements de valeur, le sociologue

est attentif aux nuances, à la diversité des points de vue et à l'hétérogénéité des parcours de vie. Pour cela, il conduit des recherches approfondies et rigoureuses, par le recours à différentes méthodes telles que le questionnaire quantitatif, l'entretien qualitatif, l'observation directe des pratiques, la prise d'images, la consultation d'archives ou encore l'analyse de discours.

La collaboration des corps de police à la recherche devrait se traduire par la possibilité pour des sociologues d'accéder à l'institution et aux collaborateurs.

¹ Son ouvrage majeur est : *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique* (La Découverte, 1996).

² Dominique Monjardet, « Police et sociologie : questions croisées »,

in *Déviance et société*, vol. 9, n° 4, 1985, pp. 297-311.

³ Le « social » fait référence pour les sociologues à la société et à la vie collective en général. Il n'est pas

équivalent au même terme lorsqu'il est utilisé pour désigner des mesures « sociales », c'est-à-dire des mesures d'aide, d'accompagnement ou d'amélioration des conditions de

vie d'un individu ou d'un groupe. La confusion est fréquente entre les deux sens du mot.

Comment étudier la police?

Concrètement, différents thèmes spécifiques liés au monde policier peuvent faire l'objet d'une approche sociologique. Certains ont déjà été explorés avec profit dans d'autres contextes nationaux, mais tous demeurent peu étudiés en Suisse. Nous suggérons donc les pistes de recherche suivantes, qui peuvent se concentrer sur un Corps de police ou être conduites de manière comparative :

- **Les policiers:** Quels sont les origines sociales et les parcours professionnels des policiers dans les divers services et fonctions? Quelle place et quelles fonctions sont données au personnel « civil »? Quelles visions de leur métier les policiers ont-ils et comment les identités professionnelles se construisent-elles? Comment ces identités évoluent-elles au long d'une carrière?
- **Organisations policières:** Comment les corps de police sont-ils structurés et organisés? Quels changements ont affectés ces structures ces dernières années? Comment les corps collaborent-ils entre eux?
- **Pratiques de travail:** Quels sont les compétences et savoir-faire ordinaires, y compris les compétences relationnelles, mobilisés dans l'exercice concret du travail de police? Comment les situations de travail et les interactions avec le public influent-elles sur les pratiques? Comment les policiers fondent-ils la légitimité de l'« usage de la force » entre les situations concrètes singulières et des cadres réglementaires généraux?
- **Formation:** Comment devient-on policier, par quels mécanismes de socialisation? Quels sont les objectifs et le fonctionnement de la formation de base (et continue) dans la police? Comment s'insère-t-elle dans le paysage de la formation professionnelle en Suisse? Dans quelle mesure les pratiques sont-elles codifiables dans des savoirs, savoir-faire et savoir-être enseignables?
- **Publics et partenaires de la police:** Qui forme les « audiences » du travail policier quotidien, ceux pour qui et devant qui le travail de police s'accomplit? Comment des publics diversifiés produisent-ils des manières différenciées d'être et de faire le policier? Comment les corps de police développent-ils et maintiennent-ils des partenariats avec certains de ces publics? Quels emprunts et transferts de connaissance ont lieu avec d'autres groupes professionnels?

- **Police, médias et communication:** Comment comprendre la forte médiatisation dont sont l'objet les actions policières, dans tous les types de médias? Pourquoi et comment la « communication » s'est-elle constituée en préoccupation incontournable pour les corps de police? Quelles sont les stratégies communicationnelles adoptées? Quels sont les résultats de ces stratégies sur la perception publique de la police en général? Comment les attributs symboliques traditionnels (uniforme, arme à feu, etc.) sont-ils reconfigurés pour cette présence médiatique des policiers?

Vers une sociologie des polices en Suisse et un transfert des savoirs

Sur la base de ces pistes, comment promouvoir concrètement l'analyse sociologique du travail policier? Et comment favoriser le transfert des savoirs entre monde académique et monde policier? Nous souhaitons d'abord encourager les recherches académiques sur cette profession, notamment en sollicitant les organismes habituels de financement de la recherche (universités, Fonds national suisse de la recherche, fonds européens). En ce qui concerne les recherches existantes ou en cours, il s'agit d'inventorier les travaux et de les rendre accessibles aux autres chercheurs et aux policiers. Cela par exemple à terme par la création d'un espace de recherche, comprenant un centre de documentation, une plateforme Internet de partage de résultats de recherche, ainsi que l'organisation de journées d'étude, colloques et séminaires réunissant chercheurs et policiers. Ces différents objectifs doivent aussi favoriser des formes de retour vers le monde policier dans une optique de dialogue et de transférabilité des savoirs.

Ces perspectives d'échange ne peuvent voir le jour et acquérir une pertinence qu'à la condition que soient établis des partenariats. Si le monde académique a connu récemment des formes d'ouverture vers les milieux professionnels, l'inverse est un préalable nécessaire. La collaboration des corps de police à la recherche devrait se traduire par la possibilité pour des sociologues d'accéder à l'institution, aux différents espaces de travail et aux collaborateurs. Nos propres travaux de recherche (cf. encadrés) nous montrent qu'une telle ouverture existe et qu'elle laisse entrevoir des perspectives de recherche particulièrement stimulantes. Il manque néanmoins

encore en Suisse une structure destinée à fédérer, promouvoir et faciliter de telles études sur les policiers. Cette structure devrait, selon nous, ne pas être animée par la seule voix des chercheurs, mais aussi par les institutions policières, les cadres comme les policiers de terrain, dont la contribution à l'analyse scientifique de leur profession est essentielle.

Des outils sociologiques pour les policiers

Plus généralement, les connaissances accumulées par la sociologie sur différents thèmes peuvent intéresser les policiers. Ces derniers sont en effet confrontés à un matériau humain complexe et changeant. Par conséquent, ils peuvent profiter du savoir sociologique sur le fonctionnement des groupes humains, les comportements déviants (délinquance, marginalité), les problématiques sociales, la violence, la contestation, les imaginaires sociaux de la police, pour ne donner que quelques exemples. La sociologie fournit également des outils (concepts, méthodes, modes de raisonnement) dont les policiers peuvent profiter dans leur travail, tant au niveau des interventions, de la conduite opérationnelle que de l'intégration des problématiques relationnelles dans leur travail. D'ailleurs, le savoir sociologique pourrait avoir une place dans la formation de base et la formation continue, comme c'est le cas dans d'autres pays, et pourrait être sollicité comme soutien à l'encadrement méthodologique des recherches appliquées conduites par les policiers, qui méritent elles aussi d'être valorisées dans le champ académique.

Sans ce savoir produit sur et avec les policiers, la sociologie passe à côté d'une composante majeure de la vie sociale. De leur côté, les corps de police qui ignorent la sociologie se privent d'une source de connaissance et d'anticipation des environnements de travail, ainsi que de réflexivité professionnelle sur leur fonctionnement, leurs points aveugles, leurs pratiques effectives, leurs publics. Un premier objectif de la rencontre entre sociologie et police pourrait alors être de réaffirmer cette dernière comme une institution sociale parmi les autres, c'est-à-dire une institution au cœur de la société dont le travail devrait être l'objet d'une attention analytique ni plus crispée ni plus précautionneuse que pour d'autres professions.

Etude sur la formation policière et l'entrée dans le métier

L'étude de David Pichonnaz, effectuée dans le cadre d'une thèse de doctorat, vise deux objectifs principaux. D'une part, elle ambitionne de rendre compte des changements qui ont affecté la formation policière ces dernières années, en s'intéressant au contenu et aux acteurs de ces changements. D'autre part, en suivant une volée d'aspirants devenus jeunes policiers, elle vise à observer la manière dont ceux-ci jugent leur formation et à mesurer l'impact qu'elle a sur eux. Il s'agit notamment, dans ce cadre, de comprendre comment l'accomplissement des tâches policières dépend des publics auxquels les policiers sont confrontés et la manière dont les savoirs, savoir-faire et savoir-être enseignés sont transformés en compétences.

Sans le savoir produit sur et avec les policiers, la sociologie passe à côté d'une composante majeure de la vie sociale.

Enquête sur les dimensions visuelles et médiatiques du travail policier

La recherche conduite par Michaël Meyer entre 2005 et 2010 s'intitule *Pour une sociologie visuelle du monde policier. Regards, visibilité et médiatisation de la police lausannoise*. Elle analyse trois composantes du travail de police. Premièrement, l'organisation professionnelle du regard, qui permet aux policiers de percevoir, catégoriser et interpréter certaines situations sociales. Deuxièmement, la visibilité que possèdent les actions de police dans la ville, suscitant des rassemblements de foule autour des interventions. Troisièmement, la forte médiatisation dont est l'objet la police dans tous les médias de masse. En mêlant ainsi les outils de la sociologie de la police et de la sociologie des médias, l'étude montre que les formes de l'action et de l'exercice du travail face aux administrés sont fréquemment indexées sur les standards médiatiques de compréhension des missions de police.

Plädoyer für eine Analyse des Polizeiberufs

Von Michaël Meyer und David Pichonnaz (Übersetzung SPI)

Schon vor 25 Jahren schlug der französische Soziologe Dominique Monjardet ein «Plädoyer» für die soziologische Analyse des Polizeiberufs vor. Die Aussicht auf eine Studie hat sich jedoch an den Universitäten in der Schweiz bis vor kurzem wenig konkretisiert.

Heute ist nun eine neue Generation von Soziologen daran interessiert, Forschung über die Polizei zu betreiben. Gleichzeitig recherchiert auch die Polizei auf interner Ebene zu Themen, die der Soziologie nahe stehen. Auf dieser Feststellung basierend, schlagen wir Möglichkeiten vor, eine Partnerschaft zwischen der polizeilichen und der akademischen Welt aufzubauen. Dabei soll das gemeinsame Ziel darin bestehen, die Polizei und die Gesellschaft, in der sie wirkt, besser zu verstehen. Dieser Vergleich ist wünschenswert, denn der soziologische Ansatz fokussiert in erster Linie auf die Beziehungen in all ihren Ausdrucksformen: interpersonelle Beziehungen, Arbeitsbeziehungen, Dienst- und Machtverhältnisse. Diese Eigenheit der Soziologie steht im Einklang mit den spezifischen, zwischenmenschlichen Aspekten der polizeilichen Arbeit.

Ganz generell könnten die gesammelten Erkenntnisse der Soziologen zu verschiedenen polizeilichen Themen für Polizisten von Interesse sein. Sie geben Aufschluss über die beruf-

liche Identität und den beruflichen Werdegang, die Arbeitsweise und -organisation, die Medien und den öffentlichen Raum. Sie betreffen von der Norm abweichende Gruppen und Verhaltensweisen, physische und symbolische Gewalt usw. Die Soziologie liefert auch die Werkzeuge (Konzepte, Methoden, Formen der Argumentation), die den Polizisten bei der Arbeit nützlich sein könnten.

Unsere eigenen Doktorarbeiten zu dieser Thematik zeigen gegenwärtig eine gewisse Öffnung der Polizeikorps gegenüber soziologischen Überlegungen auf. Die Polizeisozio-logie eröffnet dem Forscher aussergewöhnliche und interessante Forschungsperspektiven, z.B. hinsichtlich der Veränderungen der Polizeiausbildung in den letzten Jahren. Trotzdem fehlt in der Schweiz nach wie vor eine Struktur, welche den Zusammenschluss und die Förderung solcher Studien über die Polizei unterstützt. Unserer Meinung nach sollte diese nicht nur durch die Forscher am Leben erhalten bleiben, sondern auch durch Beiträge der polizeilichen Institutionen, ihrer Kader und Polizisten und durch deren wissenschaftliche Berufs-analyse. Deshalb rufen wir zur Förderung einer Soziologie zum Polizeiberuf in der Schweiz auf.



Dans son étude sur le travail policier en rue, Michaël Meyer met en évidence les compétences visuelles qui font du policier un «observateur professionnel» des environnements urbains et des situations sociales.

In seiner Studie zur Polizeitätigkeit auf der Strasse hebt Michaël Meyer die visuellen Kompetenzen hervor, welche aus dem Polizisten einen «professionellen Beobachter» der urbanen Umwelt und der sozialen Situation machen.

© Michaël Meyer, UNIL 2008